UNIVERSITÉ TOULOUSE III PAUL SABATIER Université de Toulouse

Approbation de l'avenant 2019-2020 au Contrat d'Objectifs et de Moyens de l'IUT de Toulouse.

Conseil d'administration du 6 mai 2019

Délibération 2019/05/CA-032

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu le décret n° 2014-825 du 21 juillet 2014, notamment son article 1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2016-2020 approuvé le 1er juin 2015 ;

Vu l'avis favorable du Conseil de l'IUT de Tarbes du 10 avril 2019 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent l'avenant 2019-2020 au Contrat d'Objectifs et de Moyens de l'IUT de Toulouse-Auch-Castres (document joint).

Toulouse, le 6 mai 2019
Le Président,

UNIVERSITE PAUL SABATIER

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36 Nombre de membres présents ou représentés : 27	Nombre de voix favorables : 27 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Université Toulouse III - Paul Sabatier
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9
www.univ-tlse3.fr

Contrat d'Objectifs et de Moyens 2016-2020

Avenant 2019-2020

Entre

L'Université Toulouse III - Paul Sabatier –
Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel

Représentée par Monsieur Jean Pierre VINEL, président

et

L'Institut Universitaire de Technologie A Paul Sabatier – Toulouse, Auch, Castres

Représenté par Monsieur Patrick LAURENS, directeur

Sommaire

1. Nouveau contexte politique, administratif et budgétaire à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier 3

2. Bilan à mi-parcours du COM 2015 5

Annexe 2 – Offre de formation IUT A Paul Sabatier (actualisation 01/2019) 6

Annexe 4 – Liste des emplois affectés à l'IUT (actualisation 01/2019) 7

Rappel Annexe 5.1 – Fiche pluriannuelle de projets 10

BILAN ANNEXE 5.1 - AVENANT 2019 12

Rappel Annexe 5.2 – Fiche pluriannuelle de projets 14

BILAN ANNEXE 5.2 - AVENANT 2019 14

Annexe 5.3 – Fiche pluriannuelle de projets 15

BILAN ANNEXE 5.3 - AVENANT 2019 15

Rappel Annexe 5.4 – Fiche pluriannuelle de projets 16

BILAN ANNEXE 5.4 - AVENANT 2019 16

Rappel Annexe 5.5 – Fiche pluriannuelle de projets 17

BILAN ANNEXE 5.5 - AVENANT 2019 17

3. Objectifs et moyens reconduits, réorientés, ou nouveaux 18

3.1 Objectifs et moyens reconduits ou réorientés (rappel) 18

3.2 Objectifs et moyens nouveaux 20

1. Nouveau contexte politique, administratif et budgétaire à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier

Le présent avenant au Contrat d'objectifs et de moyens de l'IUT A Paul Sabatier est rédigé « en cohérence avec le dialogue de gestion et les grandes orientations budgétaires de l'établissement » (Décret n° 2014-825 du 21 juillet 2014, article 1). En effet, à compter de 2016 et de la mise en place de la nouvelle équipe du Président Jean-Pierre Vinel, plusieurs éléments majeurs sont venus bouleverser le paysage politique, administratif et budgétaire de notre université.

Le **volet UT3 du Contrat Quinquennal 2016-2020** entre l'Université de Toulouse et l'État fixe les grands objectifs de notre établissement, tant sur le projet de formation et de vie étudiante, que sur la politique recherche, les relations avec le monde extérieur (relations aux entreprises, aux milieux sociaux et relations internationales) et la question des moyens et des missions transversales. Ce texte a été complété par un **Pacte de développement** parallèlement adopté par le Conseil d'administration de l'UT3 en septembre 2016 qui précise la feuille de route financière de l'établissement sur la durée du Contrat Quinquennal, l'objectif principal étant un retour à l'équilibre financier dès 2018, et pérenne jusqu'en 2020, et au-delà. Ces deux textes ont été rédigés avec une volonté de dialogue et d'échange avec l'ensemble des composantes de l'établissement. Ils font état d'un nécessaire **contrôle de notre masse salariale** et de **l'augmentation programmée de nos moyens par de nouvelles ressources propres**.

Ils ont par la suite été déclinés en **feuilles de routes « Horizon 2020 »** de l'équipe présidentielle, présentées au Conseil d'Administration de l'UPS en juillet 2017. Elles sont structurées en **10 domaines** couvrant l'ensemble de nos champs d'actions : les trois missions fondamentales (formation, recherche, pilotage et gouvernance), les trois missions transversales (relations avec les entreprises, responsabilités sociales et sociétales des universités, et relations internationales) et les moyens (numérique, patrimoine, ressources humaines et finances). Ces feuilles de route identifient les actions prioritaires de l'équipe présidentielle sur la durée du contrat. Certaines d'entre elles font l'objet de suivi par **indicateurs ou jalons** (eux-mêmes issus du contrat quinquennal), qui permettent d'apprécier la dynamique au cours des exercices budgétaires successifs.

Au-delà du redressement financier, notre établissement s'est engagé dans une nécessaire réflexion sur son organisation interne. Nos constats ont été confortés par la **mission de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR)** au cours de l'année 2016 d'une part, et le **Contrôle des comptes et de la gestion de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier** (période 2011-2015) effectué par la Cour des Comptes en 2017, d'autre part. Faisant suite à la mission de l'IGAENR, une **cartographie économique des activités** de l'UT3 a été réalisée, qui met en lumière la façon dont la dotation d'état abonde les grands domaines formation, recherche et patrimoine. Les rapports de ces

deux institutions font état d'un certain nombre de dysfonctionnements concernant notre organisation administrative.

Il paraît nécessaire de clarifier notre fonctionnement interne, dans une logique maintenue de subsidiarité, afin notamment de rationaliser les circuits de décision et d'exécution entre les différentes couches administratives. Notre université s'est ainsi engagée dans un projet de réorganisation des fonctions support et soutien dans un schéma de subsidiarité revu (**Projet de réorganisation des supports et soutiens aux missions de l'établissement**, ou **PRIS²ME**), avec le soutien technique de l'IGAENR. Ce projet, qui a débuté par un état des lieux, vise à mettre en place dans les meilleurs délais une organisation du travail attractive, avec une meilleure définition des rôles de chacun, de meilleures conditions de travail et de perspectives d'évolutions. La définition de la nouvelle organisation cible associera les composantes de l'université.

2. Bilan à mi-parcours du COM 2015

Le Contrat d'Objectifs et de Moyens signés en 2015 prévoyait en page 34 :
« L'université partage les objectifs et les projets portés par l'IUT et s'engage à examiner chaque année dans le cadre du dialogue de gestion les projets réalisables. Ainsi chaque année seront précisés par voie d'avenant au COM (cf. annexe 5) les moyens afférents aux projets mis en œuvre qui feront l'objet d'une actualisation de la fiche pluriannuelle de projet. L'université et l'IUT réaliseront à mi-parcours un bilan d'étape de l'état d'avancement global des projets du COM. »

Cette deuxième partie de l'avenant vise donc à actualiser certaines annexes du COM, notamment celles liées aux projets déjà existants.
Une troisième partie précisera ensuite les objectifs et moyens reconduits, réorientés, abandonnés, ou nouveaux.

Globalement, l'IUT constate que le bilan à mi-parcours est fortement marqué par la situation budgétaire de l'université qui a eu pour conséquence une baisse générale des moyens attribués à l'IUT, notamment en termes d'emplois. L'IUT considère qu'il n'a pu maintenir son fonctionnement que grâce à une forte mobilisation de ses ressources propres.

Le nouveau plan étudiant élaboré par le ministère (loi ORE) et une éventuelle augmentation des effectifs dans les IUT, la transformation probable du DUT en 180 ECTS (i.e. 3 ans) actuellement en discussion avec le ministère, la poursuite du travail de coordination des IUT de l'académie (de Toulouse mais aussi d'Occitanie) et particulièrement celle des deux IUT de l'UPS, constituent trois éléments essentiels du nouveau contexte dans lequel s'inscrit l'IUT pour faire évoluer ses nouveaux projets.

Annexe 2 – Offre de formation IUT A Paul Sabatier

OFFRE DE FORMATION-IUT-2018

1- Offre et Inscription (Année Universitaire 2018 - 2019)

Nombre de sites	5	
	N°	Nom du Site
Site Principal	1	Toulouse - Ponsan
Site en Région	2	Toulouse - Rangueil
Site en Région	3	Auch
Site en Région	4	Castres
Site en Région	5	Albi

Inscriptions au 15 janvier 2019 :

						FC				
Diplôme	Intitulé	N° Site	FI	FP	AP	avec Contrats Pro	Autres FC	Total	Année création DUT	Formations délocalisées
DUT S.	Chimie	4	149					149	1992	
DUT S.	Génie Biologique	3	160					160	1990	
DUT S.	Génie Civil Construction Durable	2	224	2				226	1966	
DUT S.	Génie Chimique - Génie des Procédés	2	351					351	1968	
DUT S.	Génie Electrique et Informatique Industrielle	1	283		12	1		296	1967	
DUT S.	Génie Mécanique et Productique	2	509	1	11	16		537	1966	
DUT S.	Hygiène, Sécurité, Environnement	3	102	3			1	106	2006	
DUT S.	Informatique	2	315	3			22	340	1967	
DUT S.	Mesures Physiques	1	265				2	267	1970	
DUT S.	Packaging Emballage Conditionnement	4	54					54	2002	
	Sous-total DUT Secondaires -		2412	9	23	17	25	**2486**		0
DUT T.	Gestion des Entreprises et Administrations	1	439	5			21	465	1969	
DUT T.	Gestion des Entreprises et Administrations	2	319					319	1985	
DUT T.	Gestion des Entreprises et Administrations	3	102		8			110	1993	
DUT T.	Information-Communication	1	241					241	1968	
DUT T.	Métiers du Multimédia et de l'Internet	4	114					114	1997	
DUT T.	Techniques de Commercialisation	1	372		12	2		386	1970	
DUT T.	Techniques de Commercialisation	4	118					118	2010	
	Sous-total DUT Tertiaires -		1705	5	20	2	21	**1753**	Année	0
	Total DUT -		**4117**	**14**	**43**	**19**	**46**	**4239**	création LP	**0**
LP S.	Ingénierie des Systèmes de Radiocommunication	1	2			17		19	2001	
LP S.	Instrumentation et Tests en Environnement Complexe	1	6	3	4	7	1	21	2002	
LP S.	Métrologie et Qualité de la Mesure	1	11	1	6	6	3	27	2007	
LP S.	Conception des Installations de Génie Climatique	2	3		14	4	1	22	2007	
LP S.	Conducteur de Travaux Bâtiment	2	4	1		24		29	2001	
LP S.	Développement et Qualité du Logiciel	2	20			8		28	2005	
LP S.	Génie des Procédés et Bioproces Industriels	2	24		2	19	1	46	2009	
LP S.	Infrastructures Routières et Réseaux	2	2	1		26		29	2005	
LP S.	Métiers de l'Informatique : Systèmes d'Information et Gestion de Données	2	10	1	3	7		21	2011	
LP S.	Rénovation Energétique de l'Habitat	2	14		4	2	1	21	2011	
LP S.	Techniques Industrielles en Aéronautique et Spatial	2	5	1	30	86		122	2011	
LP S.	Génie Géomatique pour l'Aménagement du Territoire	3	12				3	15	2004	
LP S.	Gestion de la Production Agricole dans le Respect de son Environnement	3				17	1	18	2013	
LP S.	Métiers de la Santé au Travail	3		27	12	3	5	47	2008	
LP S.	Qualité et Sécurité Sanitaire des Aliments	3	2		20		2	24	2001	
LP S.	Chimie, Analyse et Qualité	4	6		5	15		26	2001	
LP S.	Génie de la Formulation	4			25	5		30	2007	
LP S.	Métier de la Qualité	4	1		8		1	10	2016	
LP S.	Pilotage des Activités Logistiques Industrielles	4			13	4		17	2011	
	Sous-total LP S. -		122	35	146	250	19	**572**		0
LP T.	Commerce Distribution Management et Gestion de Rayon	1			30			30	2000	
LP T.	Commerce, Option Produits et Services Industriels	1				27		27	2007	
LP T.	Gestion Opérationnelle de l'Emploi, de la Formation et du Recrutement	1	13	1		10		24	2014	
LP T.	Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : Fiscalité	1	11	1		12	2	26	2012	
LP T.	Veille, Rédaction et Médiation Spécialisées	1	18	2		4	4	28	2010	
LP T.	Chargé de Clientèle	2	18	10			3	31	2017	
LP T.	Management de la Qualité du Service	2	8	4		6	4	22	2000	
LP T.	Métiers de Gestion et d'Administration dans l'Immobilier	2	6	4	5	25	1	41	2005	
LP T.	Assistant de Gestion Import Export	3	21			2	2	25	2011	
LP T.	Gestion Financière et Commerciale des Risques de l'Organisation	3	21					21	2006	
LP T.	Design et réalisation d'applications mobiles	4	1			12		13	2017	
LP T.	Marketing et Commercialisation en Agroalimentaire	4	5			12		17	2017	
LP T.	Métiers du Numérique : Conception, Rédaction et réalisation Web	4	12	2	10	2	1	27	2007	
LP T.	Chargé de Clientèle	5			72	4		76	2011	
	Sous-total LP T. -		134	24	117	116	17	**408**		0
	Total LP -		**256**	**59**	**263**	**366**	**36**	**980**		**0**
DU	Diplôme d'Université d'Etudes Technologiques à l'Etranger	1	46					46		46
DU	Diplôme d'Université d'Etudes Technologiques à l'Etranger	2	21					21		21
DU	Diplôme d'Université d'Etudes Technologiques à l'Etranger	3	2					2		2
	Sous-total DU -		69	0	0	0	0	69		69
Autre	L3 - Information - Communication	1	88			1		89		
Autre	M2 Communication et Culture Numérique	1	12			6	1	19		
Autre	M2 Communication et Territoires	1	17	1		2	3	23		
	-		117	1	0	9	4	131		0
		Total	**4559**	**74**	**306**	**394**	**86**	**5419**		**69**
		%	84%	1%	6%	7%	2%			
	Total Site Principal	1	1824	14	64	95	37	2034		
	Total Site en Région	2	1853	28	69	223	33	2206		
	Total Site en Région	3	422	30	40	22	14	528		
	Total Site en Région	4	460	2	61	50	2	575		
	Total Site en Région	5	0	0	72	4	0	76		

Annexe 4 – Liste des emplois affectés à l'IUT

	POPULATION	STATUT	CATEGORIE	CORPS	NOMBRE	observations
EMPLOIS ETAT	ENSEIGNANT	EC (enseignant chercheur)	A	PR	56	
				MCF	171	
		227				
		2°D (second degré)	A	PREN	2	
				PRAG	94	
				PRCE/PLP	73	
		169				
		Contractuel	A	ATER Ministériel	3	
				MAST 1/2tps	7	(=3,5 ETP)
	406	**10**				
	BIATSS	AENES et Santé	A	AAE	4	
				INF	2	
			B	SAENES	10	dont 1 gagé
			C	ADJENES	15	dont 2 gagés
		31				
		ITRF	A	IGR	1	-
				IGE	14	
				ASI	13	
			B	TCH	44	
			C	ATRF	56	dont 6 gagés
	159	**128**				
565						
dont 9 gagés						
Emplois pérennes sur BUDGET PROPRE	ENSEIGNANT		A		5	dont 2 CDI
	BIATSS		A		5	dont 1 CDI
			B		4	dont 2 CDI
			C		17	dont 9 CDI
31						

N° EMPLOIS BUDGET ETAT, emplois Gagés et ATER-Min

PR	06 PR 1349	06 PR 1910	11 PR 1205	25 PR 2245	26 PR 2246	27 PR 0097	27 PR 0098	27 PR 0258	27 PR 0616	27 PR 0626	27 PR 1832	27 PR 2134	27 PR 2148	31 PR 0363	32 PR 1848	32 PR 1918	32 PR 2264	34 PR 0081
	34 PR 0100	34 PR 1913	34 PR 2248	60 PR 0270	60 PR 0585	60 PR 1729	60 PR 1831	60 PR 0091	60 PR 0725	60 PR 1579	60 PR 2343	61 PR 1463	61 PR 1464	61 PR 1924	61 PR 0253	62 PR 1214	62 PR 1263	62 PR 1768
	62 PR 2263	62 PR 2247	63 PR 0090	63 PR 0096	63 PR 0254	63 PR 0462	63 PR 1217	63 PR 1428	64 PR 1735	65 PR 1773	65 PR 0586	71 PR 0092	71 PR 0093	71 PR 1411	71 PR 1947	71 PR 0474	71 PR 1467	71 PR 1470
	71 PR 2220	PR 00611																

MCF	01 MCF 0261	01 MCF 0577	01 MCF 1274	02 MCF 1290	02 MCF 1662	05 MCF 0604	05 MCF 1221	05 MCF 1911	06 MCF 0265	06 MCF 0268	06 MCF 0269	06 MCF 0568	06 MCF 0571	06 MCF 0870	06 MCF 1218	06 MCF 1219	06 MCF 1319	06 MCF 1472
	06 MCF 1915	06 MCF 1923	06 MCF 2133	06 MCF 2262	06 MCF 2439	09 MCF 0584	11 MCF 0587	11 MCF 0597	11 MCF 1484	11 MCF 1929	11 MCF 2464	16 MCF 1485	16 MCF 1500	18 MCF 0262	19 MCF 2299	25 MCF 2342	25 MCF 2387	26 MCF 0251
	26 MCF 0252	26 MCF 0276	26 MCF 0596	26 MCF 0615	26 MCF 1528	26 MCF 1599	26 MCF 2261	26 MCF 2265	26 MCF 2266	26 MCF 2305	27 MCF 0256	27 MCF 0257	27 MCF 0259	27 MCF 0266	27 MCF 0277	27 MCF 0429	27 MCF 0618	27 MCF 0619
	27 MCF 0623	27 MCF 0629	27 MCF 0820	27 MCF 1209	27 MCF 1427	27 MCF 1501	27 MCF 1527	27 MCF 1584	27 MCF 1917	27 MCF 1946	27 MCF 2033	27 MCF 2208	27 MCF 2394	28 MCF 1557	28 MCF 1833	28 MCF 2151	28 MCF 2193	32 MCF 0263
	32 MCF 1577	32 MCF 1919	32 MCF 1920	32 MCF 1921	32 MCF 1970	32 MCF 2192	32 MCF 2217	32 MCF 2306	33 MCF 2186	34 MCF 0278	34 MCF 0606	34 MCF 0627	34 MCF 2105	34 MCF 2216	34 MCF 2283	34 MCF 2302	37 MCF 2431	60 MCF 0094
	60 MCF 0099	60 MCF 0247	60 MCF 0250	60 MCF 0271	60 MCF 0272	60 MCF 0567	60 MCF 0575	60 MCF 0582	60 MCF 0589	60 MCF 0590	60 MCF 0591	60 MCF 0592	60 MCF 0599	60 MCF 0600	60 MCF 0630	60 MCF 1466	60 MCF 1651	60 MCF 1664
	60 MCF 1665	60 MCF 1666	60 MCF 2205	60 MCF 2222	61 MCF 0275	61 MCF 0608	61 MCF 0614	61 MCF 0621	61 MCF 0884	61 MCF 1578	61 MCF 1770	62 MCF 0601	62 MCF 1455	62 MCF 1469	62 MCF 1471	62 MCF 1552	62 MCF 1600	62 MCF 1769
	62 MCF 1849	62 MCF 1926	62 MCF 2108	62 MCF 2414	63 MCF 0255	63 MCF 0273	63 MCF 0274	63 MCF 0602	63 MCF 0607	63 MCF 0610	63 MCF 0613	63 MCF 0628	63 MCF 0632	63 MCF 1556	63 MCF 1927	63 MCF 2249	63 MCF 2304	64 MCF 0578
	64 MCF 1419	64 MCF 1771	64 MCF 1777	64 MCF 1840	65 MCF 1772	66 MCF 0095	67 MCF 1210	67 MCF 2315	71 MCF 0264	71 MCF 0579	71 MCF 0580	71 MCF 0581	71 MCF 0588	71 MCF 1216	71 MCF 1468	71 MCF 1483	71 MCF 1576	71 MCF 1928
	71 MCF 1930	71 MCF 1931	71 MCF 2032	71 MCF 2106	71 MCF 2146	71 MCF 2174	71 MCF 2250	71 MCF 2303	71MCF2472									

PREN	0 PREN 1969	0 PREN 1591

PRAG	0 PRAG 1106	0 PRAG 1103	0 PRAG 1108	0 PRAG 1111	0 PRAG 1305	0 PRAG 1117	0 PRAG 1134	0 PRAG 1149	0 PRAG 1415	0 PRAG 1503	0 PRAG 1320	0 PRAG 1545	0 PRAG 1563	0 PRAG 1178	0 PRAG 1139	0 PRAG 1476	0 PRAG 1140	0 PRAG 1727
	0 PRAG 1724	0 PRAG 1728	0 PRAG 1725	0 PRAG 1110	0 PRAG 1153	0 PRAG 1775	0 PRAG 1776	0 PRAG 1774	0 PRAG 1838	0 PRAG 1835	0 PRAG 1827	0 PRAG 1850	0 PRAG 1885	0 PRAG 1889	0 PRAG 1880	0 PRAG 1879	0 PRAG 1888	0 PRAG 1887
	0 PRAG 1883	0 PRAG 1882	0 PRAG 1945	0 PRAG 1843	0 PRAG 1132	0 PRAG 1141	0 PRAG 2004	0 PRAG 2003	0 PRAG 1127	0 PRAG 1113	0 PRAG 2071	0 PRAG 2062	0 PRAG 2061	0 PRAG 2065	0 PRAG 2064	0 PRAG 2145	0 PRAG 1309	0 PRAG 1165
	0 PRAG 1176	0 PRAG 1233	0 PRAG 1171	0 PRAG 1119	0 PRAG 1130	0 PRAG 1143	0 PRAG 2187	0 PRAG 2188	0 PRAG 2203	0 PRAG 2063	0 PRAG 1289	0 PRAG 2035	0 PRAG 1105	0 PRAG 1148	0 PRAG 1158	0 PRAG 1142	0 PRAG 2300	0 PRAG 1839
	0 PRAG 2202	0 PRAG 1118	0 PRAG 1146	0 PRAG 1157	0 PRAG 1160	0 PRAG 2116	0 PRAG 1564	0 PRAG 1137	0 PRAG 2381	0 PRAG 1938	0 PRAG 1150	PRAG 1155	0 PRAG 1396	0 PRAG 1138	0 PRAG 2425	0 PRAG 1590	0 PRAG 1237	0 PRAG 2460
	0 PRAG 1099	0 PRAG 2461	0 PRAG 2463	PRAG 2495														

PRCE/PLP	0 PLP 1159	PLP2 0572	0 PLP2 1152	0 PLP 1174	0 PLP 2462	0 PRCE 1129	0 PRCE 1128	0 PRCE 1131	0 PRCE 1135	0 PRCE 1136	0 PRCE 1122	0 PRCE 1144	0 PRCE 1123	0 PRCE 1116	0 PRCE 1120	0 PRCE 1145	0 PRCE 1234	0 PRCE 1236
	0 PRCE 1173	0 PRCE 1154	0 PRCE 1162	0 PRCE 1166	0 PRCE 1420	0 PRCE 1502	0 PRCE 1307	0 PRCE 1164	0 PRCE 1175	0 PRCE 1179	0 PRCE 1793	0 PRCE 2067	0 PRCE 2066	0 PRCE 1169	0 PRCE 1477	0 PRCE 1104	0 PRCE 2138	0 PRCE 1177
	0 PRCE 1180	0 PRCE 1102	0 PRCE 2204	0 PRCE 1114	0 PRCE 1475	0 PRCE 2034	0 PRCE 1124	0 PRCE 1306	0 PRCE 1172	0 PRCE 2316	0 PRCE 2382	0 PRCE 2383	0 PRCE 2384	0 PRCE 2368	0 PRCE 1235	0 PRCE 1147	PRCE 0576	PRCE 2366
	PRCE 1115	PRCE 2147	0 PRCE 2132	0 PRCE 1121	0 PRCE 1878	0 PRCE 2301	0 PRCE 2434	0 PRCE 1161	0 PRCE 1884	0 PRCE 1544	0 PRCE 1876	0 PRCE 1726	0PRCE2465	PLP 2494	0PRCE1112	PRCE 8028	PRCE 1486	PRCE 2485
	PRCE 2486																	

ATER MIN	ATERMIN3175	ATERMIN3173	ATERMIN3174															
PAST	06 PAST8001	06 PAST8040	16 PAST8004	26 PAST8036	67 PAST8003	71 PAST8002	71 PAST8037											
AAE	00885M	00887P	42994H	EE1820093														
INF	08646Y	08647Z																
SAENES	43193Z	SAEN 02484A	SAEN 02485B	SAEN 02487D	SAEN 02488E	SAEN 02489F	SAEN 02490G	SAEN 29827	SAEN 41103	SAEN 42629L								
ADJENES	C-AD 04724K	C-AD 04725L	C-AD 04726M	C-AD 06678J	C-AD 06679K	C-AD 06681M	22630	C-AD 06685S	C-AD 06688V	C-AD 06689W	C-AD 40755	C-AD 41160	C-AD 41161	C-AD 43229	C-AD 43230			
IGR	61643																	
IGE	10822N	10824R	16IGE10828	39419X	64569J	64570K	70901S	71364V	73109S	74187N	IGE 03200D	IGE 74188P	28027P	57814				
ASI	10825S	14ASI00884	14ASI25284	23218M	23960U	24900R	33031D	68482M	71093A	ASI 41186T	ASI 57815T	ASI 58428J	ASI 74186M					
TCH	01371R	05739N	10823P	10831Y	10837E	10848S	10856A	12TCH 58053	13TCH S0016	13TCH15152	13TCH34053	14646V	14TCH22332	16TCH52361	18898G	19277D	23851A	23912S
	24780K	24898N	24903U	26109E	33078E	39420Y	39589G	40197T	55795XSAUV	64124ASAUV	68483N	68484P	71365W	71366X	71367Y	71561J	73110T	TECH 24899P
	TECH 55752A	TECH 58195F	TECH 58432N	TECH 58433P	TECH58431M	14TCH02479	15TECH05	00071										
ATRF	56446	10838F	12ATR 06687	12ATR 41102	12ATR 42409	13ATR39168S	14ATR06684	15ATR04729	15ATR06690	15ATR42342	16731LSAUV	19949J	21124L	23217L	31753P	31758V	31764B	32192S
	34227D	WP0583SAUV	51272F	52352E	52354G	52356J	52357K	52358L	52359M	52360N	52362R	52363S	52364T	52365U	57517U	57518V	57519W	61075L
	ATRF 62887F	ATRF21582SA	WP0582SAUV	C-TC 28476C	C-TC 58429K	C-TC 58430L	WP0007	WP0008	WP0072	WP0106	WP0250	WP0283	WP0581SAUV	53946M	ATRF32	06680L	6691	25174
	06682N	41159																

N° SIRH EMPLOIS BUDGET PROPRE																		
CAT. A	49166	200094	200096	200100	200102	200191	200192	200228	200578	201241								
CAT. B	17844	18500	200097	200610														
CAT. C	17265	17845	17847	17849	18641	18642	23993	24119	24158	24196	44263	44265	200009	200207	200586	200587	200617	

Rappel Annexe 5.1 – Fiche pluriannuelle de projets

Axe 1 : Amélioration de l'accueil et de la réussite des étudiants

Objectif 1 : Développement raisonné des sites de proximité

L'université a signé avec la Région, la COMUE, l'Etat et les collectivités locales des contrats de site à Auch et Castres dans lesquels sont inscrits des projets prioritaires de développement. Il s'agit donc de mettre progressivement en œuvre ces projets qui visent notamment à **développer l'accès à l'enseignement supérieur en favorisant l'accueil des bacheliers, et particulièrement des bacheliers technologiques, sur l'ensemble du territoire de Midi-Pyrénées**. Ce développement nécessite notamment des moyens patrimoniaux inscrits au CPER et des moyens humains.

Projets site d'Auch	Moyens à mobiliser
A. 1. Ouverture d'une option et/ou d'une LP diététique au sein du département Génie Biologique à Auch	1 emploi ; dotation + RP (FCA) ; FEDER-FSE (RH + fonctionnement)
A. 2. Ouverture d'une LP « Santé et Sécurité au Travail dans le BTP » (HSE)	1 emploi ; dotation + RP (FCA) ; FEDER-FSE (RH + fonctionnement)
A. 3. Ouverture d'un troisième groupe en GEA (2ème année apprentissage)	1 emploi ; dotation + RP (FCA) ; FEDER-FSE (RH + fonctionnement)
A. 4. Soutien technique aux équipes de recherche	1 emploi
A. 5. Soutien administratif	1 emploi
A. 6. Mise en place de la plateforme AGEDER	FEDER + fonds privés
A. 7. Réhabilitation du bâtiment A	CPER (1ère tranche)

Projets site de Castres	Moyens à mobiliser
B. 1. Fin de l'installation du département TC Castres (déjà inscrit au contrat quadriennal précédent)	3 emplois ; dotation + RP (FCA) ; FEDER-FSE (RH + fonctionnement)
B. 2. Ouverture d'une LP (en alternance) en TC	1 emploi ; dotation + RP (FCA) ; FEDER-FSE (RH + fonctionnement)
B. 3. Ouverture d'une LP « web mobile » en MMI	Dotation + RP (FCA) ; FEDER-FSE (RH + fonctionnement)
B. 4. Ouverture d'un deuxième groupe en PEC	1 emploi ; dotation + RP (FCA) ; FEDER-FSE (RH + fonctionnement)
B. 5. Soutien technique Plateforme de transfert ILIPACK B. 6. Equipement phase 2	1 emploi gagé sur RP ; prestations ; FEDER-FSE / DIRECCTE / SMIX / CCI
B. 7. Réaménagement des locaux pour accueillir le département TC	CPER (2ème tranche)

Calendrier prévisionnel des projets / objectif 1						
	2015	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Auch	A7	A6 – A7	A2 – A3 – A4	A1 – A3 – A5	A1	
Castres	B4 - B5	B1 – B2 – B4	B1 – B4	B1 – B3 - B6	B3 – B6	

Programmation annuelle (Avenant au COM)

Site	PRIORITES 2015-2016	Moyens	Origine
Auch	A6 - Mise en place de la plateforme AGEDER	350 k €	FEDER
		30 k€	Fonds privés
	A7 - Réhabilitation du bâtiment A	3,4 M€	CPER
Castres	B4 - Soutien technique Plateforme de transfert ILIPACK	15 k€	FEDER FSE
		10 k€	RP
	B5 - Financement phase2 : plateforme de transfert ILIPACK	160 k€	FEDER DIRECCTE
		80 k€	Multi - financements
	B1 – B2 - Suite de l'installation du département TC Castres et LP	1 emploi ?	UPS/Etat
		X €	FEDER FSE

BILAN ANNEXE 5.1 - AVENANT 2019

Axe 1 : Amélioration de l'accueil et de la réussite des étudiants Objectif 1 : Développement raisonné des sites de proximité			
Projets site d'Auch	**Moyens obtenus**	**Résultat – Commentaire à mi-parcours**	**Perspective 2019 - 2020**
A1. Ouverture d'une option et/ou d'une LP diététique au sein du département Génie Biologique à Auch	**Aucun**	**Non réalisé**	Projet abandonné, à remplacer peut-être ultérieurement par l'étude d'opportunité de l'ouverture d'une nouvelle option ou l'augmentation d'un groupe dans les options existantes (cohérent avec augmentation nombre de places en IUT demandé par le MESRI) Moyens nécessaires : 4 emplois sur deux ans ; soutien FEDER-FSE si nouvelle option.
A2. Ouverture d'une LP « Santé et Sécurité au Travail dans le BTP » (HSE)	**Aucun**	**Non réalisé**	Projet abandonné
A3. Ouverture d'un troisième groupe en GEA (2ème année apprentissage)	**Aucun**	**Ouverture de la 2ème année en apprentissage sur RP FCA, mutualisée avec 2ème année FI**	Projet d'un troisième groupe en GEA maintenu (vivier en augmentation, notamment Btn STMG). Moyens nécessaires : 4 emplois sur deux ans.
A4. Soutien technique aux équipes de recherche	**Aucun de l'université.**	**Réalisé avec 1 emploi IUT redéployé et 1 emploi de contractuel financé à 50% IUT, 50% CESBIO**	
A5. Soutien administratif	**Aucun de l'université**	**Réalisé avec 1 contractuel ajouté sur ressources propres IUT**	
A6. Mise en place de la plateforme AGEDER	**Aucun**	**Non réalisé**	Projet reconfiguré. Moyens (investissement et RH) à étudier dans le cadre du SRESRI
A7. Réhabilitation du bâtiment A	**CPER**	**En cours**	**Réalisation 2019**

Projets site Castres	Moyens obtenus	Résultat – Commentaire A mi-parcours	Perspective 2019 - 2020
B1. Fin de l'installation du département TC Castres (déjà inscrit au contrat quadriennal précédent)	**Aucun**	**Fermeture 2ème année alternance en septembre 2017 (transférée en TC Toulouse)**	Projet maintenu (1 groupe supplémentaire en 1ère et 2ème année) en cohérence avec volonté augmentation capacité d'accueil du MESRI. Moyens nécessaires : 4 emplois sur deux ans demandés dans le cadre ORE
B2. Ouverture d'une LP (en alternance) en TC	**1 emploi fléché du ministère + RP FCA + FSE**	**Ouverture 2017**	
B3. Ouverture d'une LP « web mobile » en MMI	**RP FCA + FSE**	**Ouverture 2017**	
B4. Ouverture d'un deuxième groupe en PEC	**Aucun**	**Non réalisé**	Projet reporté après 2020 si le vivier le permet.
B5. Soutien technique Plateforme de transfert ILIPACK B6. Equipement phase 2	**Contractuel autofinancé** **FEDER / DIRECCTE / SMIX / CCI**	**Réalisé** **Réalisé**	
B7. Réaménagement des locaux pour accueillir le département TC	**CPER (2ème tranche)**	**Dossier expertise en cours**	**Travaux prévus à partir de 2020**

Rappel Annexe 5.2 – Fiche pluriannuelle de projets

Axe 1 : Amélioration de l'accueil et de la réussite des étudiants

Objectif 2 : Le développement de l'alternance et de la formation tout au long de la vie

Le développement de l'alternance déjà fortement engagé par l'IUT sur le précédent contrat doit se poursuivre. Il vise à **diversifier les voies d'accès au DUT et à la LP** (favorable notamment aux étudiants sans ressource), à **améliorer la réussite et l'insertion professionnelle** pour répondre aux besoins des entreprises, et à **développer une pédagogie innovante** basée sur l'acquisition et l'évaluation des compétences.
Par ailleurs, l'IUT souhaite développer les actions de Formation Tout au Long de la Vie **permettant à des publics adultes** (salariés, demandeurs d'emploi) **d'accéder à une formation supérieure et d'acquérir des modules qualifiants** et capitalisables, voire des diplômes complets (DUT et LP).

Projets	Moyens à mobiliser
Développement de l'alternance et de la FTLV	5 emplois gagés, RP (FCA)

Calendrier prévisionnel du projet / objectif 2						
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
FCA	Actions continues de développement qui nécessitent un déploiement régulier des moyens					

Programmation annuelle (Avenant au COM)

PRIORITES 2015-2016	Moyens	Origine
Développement de la FCA	financiers	FCA
	Support emploi gagé ?	UPS/Etat

BILAN ANNEXE 5.2 - AVENANT 2019

Projet	Moyens obtenus	Résultat – Commentaire A mi-parcours	Perspective 2019 - 2020
Développement FCA	Aucun	Réalisé sur RP IUT FCA en substitution de FI. Augmentation de 250 alternants. 2 postes (Pôle Partenariats) créés sur RP	Projet maintenu Moyens nécessaires : 5 emplois gagés, RP (FCA)

Annexe 5.3 – Fiche pluriannuelle de projets

Axe 2 : Amélioration des conditions de travail des étudiants et des personnels

Objectif 3 : L'amélioration de l'état du patrimoine immobilier à Toulouse

L'état du patrimoine bâti toulousain est un problème énorme auquel il faut s'attaquer dans la durée. L'objectif visé est de **recouvrer un avis favorable d'exploitation pour l'ensemble de nos bâtiments, d'améliorer leur état et de réduire leur déficit fonctionnel afin d'améliorer les conditions de travail des étudiants et des personnels.** La direction de l'IUT a proposé un projet de rénovation énergétique de ces bâtiments pris en compte dans le CPER pour l'université. Par ailleurs, des crédits spécifiques sont demandés pour la mise en sécurité et en accessibilité. Ces travaux structurels doivent impérativement être accompagnés par une petite maintenance et une GER régulière. L'IUT souhaite maintenir la mobilisation de ses ressources propres pour traiter ce problème et demande à être accompagné par l'université.

Projets	Moyens à mobiliser
Amélioration de l'état des locaux : A. Maintenance-rénovation du patrimoine B. Rénovation énergétique bâtiments Toulouse C. mise en sécurité et accessibilité	➢ 14€/m² (7€/m² UPS, 7€/m² IUT), soit **+ 5€/ m² pour UPS** ➢ CPER (2ème tranche) ➢ Crédits spécifiques Etat

Calendrier prévisionnel du projet / objectif 3

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Projet A	**A**	**A**	**A**	**A**	**A**	**A**
Projet B				**B**	**B**	**B**
Projet C	**C**	**C**	**C**			

Programmation annuelle (Avenant au COM)

PRIORITES 2015-2016	Moyens	Origine
A - Maintenance-rénovation du patrimoine	7€/m² ?€/m²	IUT UPS
C - mise en sécurité et accessibilité	Crédits spécifiques	Etat

BILAN ANNEXE 5.3 - AVENANT 2019

Projet	Moyens obtenus	Résultat – Commentaire à mi-parcours	Perspective 2019 - 2020
A - Maintenance-rénovation du patrimoine B - Rénovation énergétique bâtiments Toulouse C - mise en sécurité et accessibilité	**UPS : 2€/m² (4€/m² en 2018)** **CPER (2ème tranche)** **Crédits spécifiques**	**Réalisé sur RP IUT 13€ / m²** **Dossier expertise en cours** **1ère tranche réalisée**	Projet maintenu. Moyens nécessaires : 7€/m² UPS **Réalisation prévue à partir de 2021** **2ème tranche avec CPER, réalisation à partir de 2020**

Rappel Annexe 5.4 – Fiche pluriannuelle de projets

Axe 2 : Amélioration des conditions de travail des étudiants et des personnels

Objectif 4 : L'amélioration de l'encadrement formation et recherche

L'IUT souffre depuis longtemps d'un sous-encadrement tant en formation (enseignement et BIATSS) qu'en recherche (PR et BIATSS). Avant le passage aux RCE, cette question était en partie prise en compte par le ministère par une attribution directe d'emplois, en partie aussi par l'université par un redéploiement d'emplois. Depuis les RCE, l'université est le seul interlocuteur de l'IUT sur cette question.

Projets	Moyens à mobiliser
Amélioration de l'encadrement formation et recherche	5 à 10 emplois 5 rehaussements de MCF en PR

Calendrier prévisionnel du projet / objectif 4						
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Action continue qui nécessite un déploiement régulier de moyens humains					

Programmation annuelle (Avenant au COM)

PRIORITES 2015-2016	Moyens	Origine
Amélioration de l'encadrement formation et recherche	? Emplois	UPS et Etat
	? Rehaussements	UPS et Etat

BILAN ANNEXE 5.4 - AVENANT 2019

Projet	Moyens obtenus	Résultat – Commentaire à mi-parcours	Perspective 2019 - 2020
Amélioration de l'encadrement formation et recherche	**UPS : Aucun + gel d'emplois** **Etat : 2 emplois enseignants fléchés** (liés à 40% accueil bacheliers technologiques)	**Compensation par contractuels sur RP IUT pour éviter trop forte dégradation des conditions de travail**	Projet maintenu dans le cadre des dialogues annuels de gestion RH.

Rappel Annexe 5.5 – Fiche pluriannuelle de projets

Axe 2 : Amélioration des conditions de travail des étudiants et des personnels

Objectif 5 : Amélioration de la dotation de fonctionnement de l'université

Le budget de l'IUT est construit avec une dotation de fonctionnement de l'université qui a baissé depuis 2009 alors même que les charges de fonctionnement (fluides, entretien…) assumées par l'IUT ont très sensiblement augmenté. Ainsi, plutôt que d'utiliser ses ressources propres pour réaliser les investissements indispensables (équipements, maintenance), l'IUT a dû compenser le déficit de fonctionnement. Cette situation de sous-investissement mise en évidence par le rapport ordonnateur n'est pas tenable dans la durée. **L'IUT demande à retrouver au minimum la dotation de 2009 augmentée de l'inflation de façon à assurer une part indispensable d'investissement**.

Projets	Moyens à mobiliser
Amélioration de la dotation de fonctionnement de l'université	Retrouver le niveau de 2009, puis suivre l'inflation

Calendrier prévisionnel du projet / objectif 5						
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Action continue qui nécessite une amélioration régulière de la dotation					

Programmation annuelle (Avenant au COM)

PRIORITES 2015-2016	Moyens	Origine
Amélioration de la dotation de fonctionnement de l'université	+ ? K€	UPS/Etat

BILAN ANNEXE 5.5 - AVENANT 2019

Projet	Moyens obtenus	Résultat – Commentaire à mi-parcours	Perspective 2019 - 2020
Amélioration de la dotation de fonctionnement de l'université	2009: 6 324 734 ; 2010: 6 293 415 ; 2011: 5 682 207 ; 2012: 5 945 785 ; 2013: 5 843 497 ; 2014: 5 820 847 ; 2015: 5 722 620 ; 2016: 5 495 861 ; 2017: 5 477 718 ; 2018: 5 465 609 (Dotation d'équilibre)	**Dégradation continue. 14% de baisse de dotation en 9 ans (en Euros courants).**	Petite augmentation prévue avec dotations ORE

4. Objectifs et moyens reconduits, réorientés, ou nouveaux

4.1 Objectifs et moyens reconduits ou réorientés (rappel)

Axe 1 : Amélioration de l'accueil et de la réussite des étudiants Objectif 1 : Développement raisonné des sites de proximité		
Projets site d'Auch	**Moyens**	**Perspective 2019 - 2020**
A1. Ouverture d'une option et/ou d'une LP diététique au sein du département Génie Biologique à Auch	Moyens nécessaires : 4 emplois sur deux ans ; soutien FEDER-FSE	Projet abandonné, à remplacer peut-être ultérieurement par l'étude d'opportunité de l'ouverture d'une nouvelle option ou l'augmentation d'un groupe dans les options existantes (cohérent avec augmentation nombre de places en IUT demandé par MESRI)
A3. Ouverture d'un troisième groupe en GEA (2ème année apprentissage)	Moyens nécessaires : 4 emplois sur deux ans.	Projet d'un troisième groupe en GEA maintenu (vivier en augmentation, notamment Btn STMG). Moyens demandés en 2019 dans le cadre des moyens ORE
A4. Soutien technique aux équipes de recherche	1 emploi	Projet maintenu dans le cadre des dialogues de gestion RH annuels
A5. Soutien administratif	1 emploi	Projet maintenu dans le cadre des dialogues de gestion RH annuels
A6. Mise en place de la plateforme AGEDER	Moyens (investissement et RH) à étudier dans le cadre du SRESRI	Projet reconfiguré. A étudier dans le cadre du SRESRI
A7. Réhabilitation du bâtiment A	CPER	Réalisation 2019

Projets site Castres	**Moyens**	**Perspective 2019 - 2020**
B1. Fin de l'installation du département TC Castres (déjà inscrit au contrat quadriennal précédent et voté par CA UPS)	Moyens nécessaires : 4 emplois sur deux ans (demandés dans le cadre ORE)	Projet maintenu (1 groupe supplémentaire en 1ère et 2ème année) en cohérence avec augmentation capacité accueil (loi ORE).
B4. Ouverture d'un deuxième groupe en PEC	Moyens nécessaires : 2 emplois	Projet reporté après 2020 si le vivier le permet.
B7. Réaménagement des locaux pour accueillir le département TC	CPER (2ème tranche)	Travaux prévus à partir de 2020

Projet	Moyens	Perspective 2019 - 2020
Développement FCA	Moyens nécessaires : 5 emplois gagés sur RP (FCA) et ETP université	Projet maintenu

Projet	Moyens	Perspective 2019 - 2020
A - Maintenance-rénovation du patrimoine B - Rénovation énergétique bâtiments Toulouse C - mise en sécurité et accessibilité	UPS : 7€/m^2 – IUT 7€/m^2 CPER (2ème tranche) Crédits spécifiques	Projet maintenu dans le cadre du Pacte de développement (volet GER) et du SPSI Réalisation prévue à partir de 2021 Réalisation à partir de 2020 : GER du SPSI + 2ème tranche avec CPER

Projet	Moyens	Perspective 2019 - 2020
Amélioration de l'encadrement formation et recherche	Moyens nécessaires : 5 à 10 emplois + 5 rehaussements de MCF en PR.	Projet maintenu dans le cadre des dialogues annuels de gestion RH

Projet	Moyens	Perspective 2019 - 2020
Amélioration de la dotation de fonctionnement de l'université	Retrouver une augmentation de la dotation qui a baissé continûment depuis 2009	Les nouveaux moyens attribués à l'université dans le cadre de la loi ORE ont été répartis entre composantes. Ceci s'est traduit par une légère hausse de la dotation de l'IUT A en 2018 par rapport à 2017. Une nouvelle hausse est programmée en 2019 dans le même cadre

3.2 Objectifs et moyens nouveaux

Domaine	Projet	Moyens	Commentaires
Formation	**Modification de l'offre de formation**		
	▪ **Mise en place du S2 de réorientation « Découvrir »** en partenariat avec la FSI et plusieurs lycées	Financement HCC et fonctionnement obtenu dans le cadre de la loi ORE 4 emplois Etat demandés (loi ORE) : 2 emplois attribués pour la rentrée 2018 + HCC et fonctionnement	Cohérent avec la volonté de développer des passerelles entre les cursus. Démarré en janvier 2018 sur RP IUT puis en 2019 avec moyens ORE
	▪ **Mise en place d'un groupe spécifique en GEA (Horaires Aménagés)** à destination des publics « à contraintes particulières », notamment des SHN	Rénovation pédagogique du cursus	Cohérent avec la volonté de diversifier les parcours. Ouvert à la rentrée 2018.
	▪ **Mise en œuvre du Parcours Licence en IUT** (ou du DUT 180 ECTS selon évolution du cadre national)		Si le chantier DUT 180 est engagé au niveau national, prévoir un dialogue Présidence/IUT pour la mise en œuvre à moyens constants (DUT + LP) si les flux étudiants sont constants.
	Augmentation de l'offre de formation (en fonction du vivier, notamment de Btn)	Chaque groupe supplémentaire nécessite 4 emplois ministère sur deux ans + HCC et fonctionnement (précision : les emplois nécessaires sont calculés sur la base d'un encadrement à 60% des nouveaux groupes avec une répartition entre EC et Prag de 60/40 comme c'est le cas actuellement à l'IUT).	
	▪ **Ouverture d'un groupe supplémentaire en 1ère année, puis en 2ème année, dans plusieurs départements** (Si avis favorable du département, des instances de l'IUT et de l'UPS) : ○ **TC Toulouse** ○ **GMP** ○ **Information -Communication** (½ INO, ½ MLP) ○ **MMI Castres** ○ **Informatique** ○ **½ groupe en Mesures Physiques**		Cohérent avec augmentation du nombre de places en IUT, notamment Btn, demandé par MESRI. Moyens demandés en 2019 pour ½ groupe Mesures Physiques dans le cadre de la loi ORE.
	▪ **Etude d'opportunité et des moyens nécessaires pour préparer un dossier d'ouverture d'un quatrième département à Auch.**		Cohérent avec volonté augmentation capacité d'accueil du MESRI

	Amélioration de la gestion du domaine **Amélioration du fonctionnement en subsidiarité** : Établir des procédures partagées entre l'IUT et la DEVE assurant la saisie sécurisée des structures d'enseignement et des MCC. Cette réflexion est engagée dans le cadre de PRISSME	Attribution des droits d'accès, définition de procédures qui encadrent le processus de modification et permettent un contrôle par l'université	Permettrait de fluidifier les processus entre DEVE et scolarité IUT et d'améliorer le service rendu aux formations

Domaine	Projet	Moyens	Commentaires
Recherche	▪ **Soutien à la politique volontariste de l'IUT** en lien avec la stratégie recherche de l'université (axes stratégiques de recherche) ▪ **Développement de stratégies de site** (« pack recherche ») **permettant de concentrer des moyens** pour constituer des environnements favorables : emplois EC et BIATSS, moyens déployés par l'IUT sur Ressources Propres (co-financement de thèses ou de bourses de master, allocation de moyens aux laboratoires…)	- Attribution d'un emploi BIATSS recherche (IGE LERASS-ACTHIS). - Publications d'emplois PR vacants nécessaires pour encadrement labo et recherche (exemple PR LAIRDIL). - Rehaussements d'emplois MCF en PR pour atteindre un ratio PR/EC de 26% (Rappel : ratio UPS 34%).	Moyens à arbitrer dans le cadre des dialogues de gestion RH annuels

Domaine	Projet	Moyens	Commentaires
Pilotage – Gestion	**Général** **Dialogue de gestion** : mise en place de réunions régulières permettant de faciliter la circulation de l'information, de formaliser les processus et procédures, et d'améliorer la collaboration entre les services centraux de l'IUT et de l'UPS. **Capacité de pilotage** : accès à l'entrepôt des données sur le périmètre IUT permettant de produire les indicateurs de pilotage. **Ressources Humaines** ▪ **Gestion sous plafond de masse salariale Etat déléguée à l'IUT**. Dans le cadre du plafond de masse salariale Etat défini par le CA de l'université, l'IUT gère la consommation de sa masse salariale Etat et propose les campagnes d'emplois qui correspondent à ses besoins ▪ **Accompagnement des personnels et de leur carrière**	Définition d'un calendrier de réunions, définition des processus, écriture de procédures Autorisation d'accès à l'entrepôt de données limité au périmètre IUT Amélioration de l'accès aux données par l'IUT pour faciliter un suivi efficient. Propositions d'améliorations : demande d'accès à l'univers Business Object du fichier de paye KX en disposant d'une requête non modifiable, câblée sur les 3 codes de gestion de l'IUT. Mise en place d'un dialogue de gestion sur l'accompagnement des carrières des personnels, notamment contractuels (catégorie qui a augmenté du fait des restrictions de publication d'emplois titulaires) : revalorisation salariale lors des entretiens triennaux obligatoires, appel sur listes complémentaires de concours…	Projet démarré en 2017. Respect parfait des plafonds par l'IUT. La capacité de suivi précis de la masse salariale déléguée à l'IUT doit permettre de satisfaire le respect des objectifs fixés par l'université. Pour ce faire, il faut consolider les moyens de suivi. Action démarrée en 2019 dans le cadre des discussions de l'agenda social

	▪ **Gestion administrative et financière des personnels :** Afin d'améliorer les actes de gestion et le service rendu aux personnels, l'université et l'IUT modifient la délégation de certains actes de gestion.	Attribution de la délégation au directeur de l'IUT de signer certains actes de gestion courants : congés ordinaires de maladie, autorisations de cumul…	Réflexion engagée dans le cadre de PRISSME et de la définition du partage des rôles entre les composantes et pôles d'appui.
	Finances ▪ **Amélioration de la sincérité du budget initial** : Poursuivre le travail d'intégration dans BPI initial de l'IUT de l'ensemble des recettes et dépenses qui y seront exécutées.	Dans le cadre des objectifs fixés par la convention IUT/MFCA, poursuivre la mise en place des processus permettant la mise en visibilité de l'ensemble des recettes faites sur le périmètre de responsabilité de l'IUT comme le recommande la CCN	
	Patrimoine ▪ **Association de l'IUT dans la définition du SPSI**, dans la mise en place d'outils et de procédures ▪ **Projet de rénovation lourde** du bâtiment GMP dans le cadre du CPER. ▪ **Mobilisation de crédits de mise en sécurité** en accompagnement des financements CPER	Constitue l'un des axes du SPSI élaboré début 2019 Inclus dans SPSI	IUT associé à l'élaboration du SPSI en 2018-2019
	Hygiène et Sécurité ▪ **Amélioration de la coordination des actions H&S** entre l'IUT et les services centraux de l'UPS	Formalisation dans un document du périmètre des missions du pôle H&S de l'IUT	

Cet avenant au Contrat d'Objectifs et de Moyens a été présenté

Au Conseil de l'IUT le 09 avril 2019

Avis du Conseil de l'IUT : Favorable à l'unanimité

A Toulouse le 10 avril 2019

Pour l'IUT A Paul Sabatier

La Présidente du Conseil

La présidente du Conseil de l'IUT
Hélène ROUCH

Hélène ROUCH

Le Directeur de l'IUT

Patrick LAURENS

Au Conseil d'Administration de l'Université le……

Avis du Conseil d'Administration de l'université :

A Toulouse, le….

Pour l'Université Paul Sabatier

Le président de l'université,

Jean Pierre VINEL